



TABLE DE CONCERTATION

→ A21 - #04

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 15 H 30, A4.01 / A4.27 ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|-----|--|-------|--|
| 0.0 | Procédures | 0.2.3 | Excuses |
| 0.1 | Praesidium | 0.2.4 | Adoption |
| 0.2 | Procès-verbal : | 0.3 | Suite du procès-verbal |
| | 0.2.1 A21-03 (20 octobre 2021) | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| | 0.2.2 Lecture | | |
- 1.0 Affaires exécutives**
- 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi
 - 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) ([voir plans](#)) : comité de négociation
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette culture démocratique
 - 1.3 Archiviste/Archives
 - 1.4 [Fond solidarité AGE CVM](#) – Procédure d'utilisation ([proposition](#))
 - 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
 - 1.6 Microbrasseries : Brassin AGE CVM : suivi
 - 1.7 Assurances collectives : améliorations : suivi
 - 1.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM : Liberté d'expression
- 2.0 Subvention externe (Disponible 3400,00 (trois mille quatre cents \$)) : [proposition](#) répartition**
- 2.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.2 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)
 - 2.3 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)
 - 2.4 [A21-07](#) : Comité Anti-détention de Solidarité sans frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)
- 3.0 Comité sélection permanence :**
- 3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : [rapport](#)
- 4.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 5.0 Locaux**
- 5.1 Local A3.06e: local Interculturel-EnVIEUXronnement
- 6.0 Budget des comités**
- 6.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : [proposition](#)
 - 6.1.1 [A21-02](#) : TIL – Spa et relaxation
- 7.0 Activités des comités : suite souper délégué.e.s**
- 8.0 Affaires diverses**
- 9.0 Levée**

Si vous ne pouvez assister à cette Table de concertation, n'oubliez pas de nous retourner **une lettre d'excuse modèle** ([.doc](#) ou [.pdf](#)) dûment complétée pour être totalement excusé pour cette Table de Concertation



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

TABLE DE CONCERTATION

#03

PROCÈS-VERBAL (Projet): 20 OCTOBRE 2021

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Design de présentation
Absent	C-Informatique
Absent	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Absent	C-Techniques de gestion
Absent	T-EnVIEUXronnement
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Boilard St-Pierre, Rose	T-Communauté LGBTQ+
Bouchard, Pascale	T-Comité féministe
Boussaa, Taha	X-Bureau exécutif
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Brien-Maréchal, Dominique	T-Made in Japan
Casabon-Ménard, Blanche	C-Design d'intérieur
Caucanas, Maureen	C-Graphisme
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Champigny, Delphine	C-Design d'intérieur
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Cherkaoui Ikbal, Hiba	T-S.A.E.
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Deguire, François-Johan	T-Made in Japan
Excusé	C-Architecture
Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design industriel
Excusé	T-Comité Smash
Excusé	T-Interculturel
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Gervais, Mathis	T-S.A.E.
Hlanadif, Yasmina	T-Annyeong from Korea
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Inactif H21	C-Dessin animé
Inactif H21	C-Génie mécanique
Inactif H21	C-Langues
Inactif H21	C-P.L.A.C.
Inactif H21	C-Photographie
Inactif H21	C-T.É.E.
Inactif H21	C-T.É.S.
Inactif H21	C-T.T.S.
Inactif H21	MA-Céramique
Inactif H21	MA-Construction textile
Inactif H21	MA-Ébénisterie
Inactif H21	MA-Impression textile
Inactif H21	MA-Joallerie
Inactif H21	MA-Lutherie
Inactif H21	MA-Verre
Inactif H21	T-Gratuit



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Lemieux, Philomène	T-Comité féministe
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Merotto, Ines	C-Optimonde
Montecinos Chachai, Davy	T-Libertad
Pilote-Hamel, Loïck	T-Improvisation
Ross-Marion, Kimberly-Jade	C-Sciences de la nature
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Sauvé, Jérémy	C-Audiovisuel
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
Yeung-Emond, Jesse	C-Sciences humaines – Questions internationales

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
COMITÉS DE CONCENTRATION	
Excusé	C-Architecture
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Sauvé, Jérémy	C-Audiovisuel
Excusé	C-Communication
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Champigny, Delphine	C-Design d'intérieur
Casabon-Ménard, Blanche	C-Design d'intérieur
Absent	C-Design de présentation
Excusé	C-Design industriel
Inactif H21t	C-Dessin animé
Inactif H21t	C-Génie mécanique
Caucanas, Maureen	C-Graphisme
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
Absent	C-Informatique
Inactif H21	C-Langues
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Merotto, Ines	C-Optimonde
Inactif H21	C-P.L.A.C.
Inactif H21	C-Photographie
Ross-Marion, Kimberly-Jade	C-Sciences de la nature
Absent	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Yeung-Emond, Jesse	C-Sciences humaines – Questions internationales
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Inactif H21	C-T.É.E.
Inactif H21	C-T.É.S.
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Inactif H21	C-T.T.S.
Absent	C-Techniques de gestion
MÉTIER D'ART	
Inactif H21	MA-Céramique
Inactif H21	MA-Construction textile
Inactif H21	MA-Ébénisterie
Inactif H21	MA-Impression textile
Inactif H21	MA-Joallerie
Inactif H21	MA-Lutherie
Inactif H21	MA-Verre
COMITÉS THÉMATIQUES	
Hlanadif, Yasmina	T-Annyeong from Korea
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Boucharde, Pascale	T-Comité féministe
Lemieux, Philomène	T-Comité féministe
Excusé	T-Comité Smash



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Boilard St-Pierre, Rose	T-Communauté LGBTQ+
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Absent	T-EnVIEUXronnement
Inactif H21	T-Gratuit
Pilote-Hamel, Loïck	T-Improvisation
Excusé	T-Interculturel
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Montecinos Chachai, Davy	T-Libertad
Brien-Maréchal, Dominique	T-Made in Japan
Deguire, François-Johan	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Cherkaoui Ikbal, Hiba	T-S.A.E.
Gervais, Mathis	T-S.A.E.
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
BUREAU EXÉCUTIF / Autres présences	
Boussaa, Taha	X-Bureau exécutif
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif

0.0 Procédures

Comité féministe propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation [A21-03](#) de ce mercredi 20 octobre 2021**

Soins infirmiers appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **Taha Boussaa (il/lui) comme animateur de la présente Table de concertation et Josquin Beauchemin (elle/she) comme secrétaire**

Soins infirmiers appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose :

- **Que, exceptionnellement, le président et la secrétaire de cette Table de concertation puissent avoir le droit de parole au cours de cette rencontre**

Bureau exécutif appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([A21-02](#) – 29 septembre 2021)

0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

Excusé	C-Architecture
Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design industriel
Excusé	T-Comité Smash
Excusé	T-Interculturel



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

0.3.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption
✓ Table de concertation [A21-02](#) – 29 septembre 2021

0.3.2 Adoption

Comité féministe propose **l'adoption du procès-verbal tel quel**
✓ **Table de concertation [A21-02](#) – 29 septembre 2021**
Libertad appuie
Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Affaires exécutives
 - 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi
 - 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : **Phase III**
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#))
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#)
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#)
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
 - 1.3 Archiviste / Archives
 - 1.4 [Fonds Solidarité AGE CVM](#)
 - 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
 - 1.6 Microbrasseries : brassin AGE CVM
- 2.0 Subvention externe (Budget de 5.000,00 (cinq mille) \$) : [proposition](#) répartition
 - 2.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.2 [A21-04](#) : L'Achoppe (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.3 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)
 - 2.4 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)
- 3.0 Délégué-e-s :
 - 3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : rapport à venir
- 4.0 Ouverture – fermeture de comités
- 5.0 Locaux
 - 5.1 Modification affectations actuelles selon besoin
 - 5.2 Réaménagement 3^{ème} étage horizon 2023 : comité de travail et réflexion (voir [plans](#))
- 6.0 Budget des comités
 - 6.1 Comités de concentration
 - 6.1.1 Subventions A21 – [proposition](#) (2777,85 (deux mille sept cent soixante-dix-sept et 85 sous) \$ disponibles)
 - 6.2 Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles) : [proposition](#)
 - 6.2.1 À venir
- 7.0 Activités des comités
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **les ajouts suivants et l'adoption de l'ordre du jour de cette Table de concertation ainsi modifié :**

- 1.2.7 Rencontre AGE-CVM : retour
- 3.2 Commission des Études
- 3.3 CACE

Vieux-Dragon appuie

Ordre du jour tel que modifié

- 1.0 **Affaires exécutives**
 - 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE-CVM : suivi
 - 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#))
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#)
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#)
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
 - 1.2.7 Rencontre AGE-CVM : retour
 - 1.3 Archiviste / Archives
 - 1.4 [Fonds Solidarité AGE-CVM](#)
 - 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
 - 1.6 Microbrasseries : brassin AGE-CVM
- 2.0 Subvention externe (Budget de 5.000,00 (cinq mille) \$) : [proposition](#) répartition
 - 2.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.2 [A21-04](#) : L'Achoppe (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.3 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)
 - 2.4 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)
- 3.0 Délégué-e-s :
 - 3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : rapport à venir
 - 3.2 Commission des études
 - 3.3 CACE
- 4.0 Ouverture – fermeture de comités
- 5.0 Locaux
 - 5.1 Modification affectations actuelles selon besoin
 - 5.2 Réaménagement 3^{ème} étage horizon 2023 : comité de travail et réflexion (voir [plans](#))
- 6.0 Budget des comités
 - 6.1 Comités de concentration
 - 6.1.1 Subventions A21 – [proposition](#) (2777,85 (deux mille sept cent soixante-dix-sept et 85 sous) \$ disponibles)
 - 6.2 Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles) : [proposition](#)
 - 6.2.1 À venir
- 7.0 Activités des comités
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée

Adoptée à l'unanimité

1.0 Affaires exécutives

- 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE-CVM : suivi



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

1.2 Plan d'action A21 : suivi

1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Vieux Dragon propose **que le lien vers la formation sur la lutte contre la violence à caractère sexuel en ligne soit accessible sur le site web de l'AGECVM**

Soins infirmiers appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : Campagne (voir [plans](#))

RAPPEL

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

Féministe propose **de laisser une liste au secrétariat de l'AGECVM (A3.85) pour que les délégué.e.s à la Table de concertation ou des comités puissent s'inscrire au comité de négociation sur le réaménagement 2023 du 3^{ème} étage du CVM**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

Féministe propose un Huis-Clos administratif

Féministe propose de **mandater le Bureau exécutif et le comité de mobilisation afin de connaître ce qu'il faudrait pour bloquer l'accès aux locaux de l'administration.**

Optimonde appuie
Adoptée à l'unanimité

Fin du huis-clos administratif

1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
 - ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;
- Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

R.A.S.

1.2.4 Identité de genre : [Respect](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

Féministe propose **de faire pression sur l'administration du CVM afin de régler les problèmes de 'mégénrage' / manque de formation sur l'identité de genre, plus particulièrement au sein des Écoles de métiers d'arts du CVM**

Communauté LGBTQ+ appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2.5 COVID 19 : Lutte et mesures sanitaires

RAPPEL

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistant commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**

R.A.S.

1.2.6 Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;

R.A.S.

1.2.7 Rencontre AGE – CVM : retour

R.A.S.

1.3 Archiviste / Archives

Plan de travail de l'archiviste de l'AGECVM

1. Échéancier :

L'équivalent de 420 heures étalé sur environ 12 semaines modulables à la hauteur de 35h maximum par semaine de novembre 2021 Jusqu'à mars 2022.

2. Aménagement :

Installation au Local 3.07b des ressources matérielles voir tables, étagères, filières et informatique.

Création d'un plan de référence afin de s'y retrouver lors d'une consultation au Centre d'Archives.

3. Rapatriement :

Centralisation de la documentation papier qui ne fait plus partie des affaires courantes.

Saisie des données numériques des 4 postes informatiques pour fin de sauvegardes.

4. Classification :

Tri à effectuer selon la provenance, le contenu, la chronologie et le format.

5. Indexation :

Refonte de la liste de référence datant de 2011 en établissant de nouvelles lignes directrices.

Identifications précises des documents selon l'index de référence choisi.

6. Recherche :

Visite des centres de documentation de la SOGÉÉCOM, de l'AECSL et du collectif Archives Révolutionnaires pour fin de références croisées ainsi que pour voir ce qui se fait déjà ailleurs.

Donations d'anciennes publications, surtout de journaux étudiants en multiples copies.

7. Numérisation :

Choisir en priorité les documents militants inestimables qui risquent d'être les seules copies restantes.

Prioriser ensuite les documents les plus vieux et/ou abîmés.

8. Base de données numériques :

Montage d'un serveur de consultation sur place en considérant la possibilité d'intégrer ces données au nouveau site web en construction si possible, à voir avec l'équipe engagé à cet effet

9. Commémorations du Printemps 2012 :

Planification des possibilités d'activités entourant ce 10^e anniversaire voire conférence de panélistes grévistes, répliques de matériel de mobilisation de l'époque, exposition d'artefacts, projection documentaire, etc.

Féministe propose l'adoption du plan de travail de l'archiviste de l'AGECVM

SAE appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Questions internationales propose se sauter au point 2.2 [A21-04](#) : L'Achoppe (1000,00 demandés) avant de revenir au point 1.4 Fond de solidarité de l'AGECVM

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie

Adoptée à l'unanimité



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

2.2 A21-04 : L'Achoppe (1000,00 - mille - \$ demandés)

Féministe propose **d'accorder la demande de subvention externe présentée par L'Achoppe**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

Retour au point 1.4

1.4 Fond de solidarité AGE CVM

RAPPEL PV A.G. A21-01, 08 septembre 2021

Taha Boussaa (Questions Internationales) propose le Budget A21 en y ajoutant que les surplus de la case Mobilisation soient maintenant alloués à une nouvelle case budgétaire nommée Caisse de grève-mobilisation.

Appuyé par Frédérique Courcy-Rioux (Sciences Humaines Profil Optimonde)

Janie-Katherine Strasbourg (Techniques de Travail Social) propose l'amendement d'allouer la somme excédentaire [du budget de fonctionnement de l'AGE CVM] 17 172,00\$ [prévus à la session A21] pour un fonds d'urgence d'extrême nécessité géré par l'AGE CVM.

Appuyé par Félix-Antoine Brault (Sciences Humaines Profil Individu)

Opposition constatée

Adopté à majorité

Retour sur la proposition principale tel qu'amendée

Adopté à l'unanimité

Remarques du Secrétariat de l'AGE CVM

- La date pour déterminer les montants à transférer, quel qu'ils soient, doit être le 30 juin, clôture de l'année comptable et fiscale de l'AGE CVM;
- La partie sur les surplus de la case Mobilisation est correctement libellée, sauf pour une date de réalisation à préciser (déterminé au 30 juin de chaque année), date de clôture de l'année fiscale de l'AGE CVM;
- L'amendement proposé et adopté n'est pas applicable, car le montant retenu (17 172,00 \$) n'est qu'un montant virtuel, étant inclus dans un budget prévisionnel pour une session, A21, et non un montant inscrit dans un bilan annuel, ce dernier basé sur les dépenses et les revenus réellement réalisés, et révisé par un comptable agréé;
- Dans le projet de Fond d'extrême nécessité AGE CVM il faut être attentif à la formulation de l'origine des fonds à allouer à ce Fond : avec une formulation trop large comme celle-ci l'AGE CVM pourrait devoir transférer des montants conséquents : ainsi, si cette proposition avait été applicable au [bilan 2020-2021](#) le montant à transférer se serait chiffré à 231.503,96 \$!!!
- Avant de proposer d'alimenter un tel fond ne serait-il pas judicieux de préciser d'abord les finalités et le mode de fonctionnement d'un tel Fond : probablement il devrait être établi en coordination avec le Fond déjà établi au sein des Services aux étudiant.e.s du Cégep du Vieux Montréal, ces derniers ayant les compétences adéquates pour gérer un tel fond dans le respect des législations en place et grâce à l'accès aux informations privées sur nos membres et nécessaires pour gérer les dossiers de nos membres qui pourraient recourir à ce Fond.

R.A.S.

1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : Comité

R.A.S.

1.6 Microbrasseries : Brassin AGE CVM

Approuvé par toutes les alcooliques fonctionnelles de l'asso



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

4.0 Ouverture – fermeture de comités

Sciences humaines – Regards sur la personne propos **la fermeture du comité [Plein Air](#) et [Éthique animale](#)**

Féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Locaux

5.1 Modification affectations actuelles selon besoin

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **que le local A3.07b devienne officiellement le local des archives**

Féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie **la décision du Bureau exécutif concernant le matériel dans le comité gratuit**

Féministe s'oppose

Sciences humaines – Regards sur la personne propose de passer directement au vote

Adoptée à majorité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **que, lorsque Communauté LGBTQ+ aura remis un procès-verbal et que la médiation soit terminée LGBTQ+ puisse avoir accès au local A3-.13, en partage avec Libertad**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

5.2 Réaménagement 3^{ème} étage horizon 2023 : comité de travail et réflexion (voir [plans](#))

Mis en dépôt

6.0 Budget des comités

6.1 Comités de concentration

6.1.1 Subventions A21 – [proposition](#) (2777,85 \$ disponibles)



- TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Comités de concentration	# A21 - JOUR TPL - TPA / BUDGET A21	Solde H-21 (30 juin 2021)	% autofinanc. H21 (au 30 juin 2021)	Photocopies H21	Dépenses totales A21	Autofinancement A21	Budget A21 demandé à l'AGECVM - 10% aux budgets en retard	% autofinancement A21	Adopté T.C. A21-02 29-09-21	T.C.A21-03 20-10-21
Construction textile	38	425,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Céramique	42	161,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Ebénisterie	53	616,20 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Impression textile	28	397,44 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Joaillerie	62	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Lutherie	38	(25,17) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Verre	27	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	
Fons extrême nécessité Conc.		672,39 \$							2 105,46 \$	
Architecture	250	5 182,87 \$	35,71%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Audiovisuel	117	792,19 \$	-	-	3 107,19 \$	2 050,00 \$	265,00 \$	88,55%	265,00 \$	
Communication	204	4 258,32 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Création littéraire	89	2 259,28 \$	49,60%	-	4 895,00 \$	850,00 \$	1 785,72 \$	32,25%	1 785,72 \$	
Des. Industriel	125	3 992,92 \$	-	-	12 242,00 \$	6 450,00 \$	1 799,08 \$	78,19%	1 799,08 \$	
Des. Intérieur	184	- \$	59,11%	-	3 300,00 \$	2 810,00 \$	490,00 \$	85,15%	490,00 \$	
B		- \$	59,11%		3 900,00 \$	1 150,00 \$	2 750,00 \$	29,49%		643,92 \$
Des. Présentation	96	3 007,76 \$	16,62%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Dessin animé	244	4 878,57 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Génie mécanique	255	731,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Graphisme	225	5 903,13 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	0,00%	- \$	
Histoire & Civilisation	110	5,98 \$	-	-	1 100,00 \$	200,00 \$	894,02 \$	18,28%	894,02 \$	
Informatique	215	139,08 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Langue	64	429,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Optimonde	69	6 758,22 \$	-	-	77 150,00 \$	62 400,00 \$	7 991,78 \$	88,65%	- \$	1 871,31 \$
Photographie	164	4 658,70 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
PLAC	358	1 064,49 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Sciences de la nature	241	1 094,61 \$	-	-	3 302,63 \$	700,00 \$	1 508,02 \$	31,70%	1 508,02 \$	
Sc. Humaines -Innov.Soc.	84	578,43 \$	-	-	2 250,00 \$	550,00 \$	1 121,57 \$	32,90%	- \$	262,62 \$
Sc. Humaines -Q.Int.	194	463,47 \$	-	-	1 410,00 \$	400,00 \$	546,53 \$	42,26%	546,53 \$	
Sc. Humaines -RP	696	1 093,65 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Soins infirmiers	367	3 280,04 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Techniques de gestion	270	0,50 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
TEE	143	67,46 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
TES	563	3 768,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
TIL	139	1 026,76 \$	-	-	2 432,93 \$	800,00 \$	606,17 \$	56,89%	606,17 \$	
TTS	313	513,80 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	
Total	6067	50 861,76 \$	52,60%	0,00 \$	112 839,75 \$	14 260,00 \$	7 894,54 \$	12,64%	10 000,00 \$	
II		7 336,65 \$			83 309,00 \$	64 100,00 \$	11 863,35 \$		23 415,4 \$	7 100,00 \$ demandés
		- \$							Budget disponible A21-02: 10000,00 \$	
									Solde disponible A21-03: 2777,85 \$	
									Budget remis T.C. A21-03	
									Tout budget adopté implique la création d'un compte	

Féministe propose **d'adopter le budget des comités de concentration tel que présenté, en occultant Optimonde et redistribuant ce montant au prorata des demandes entre Sciences humaines - Innovation sociale et Design d'intérieur**
 Design d'intérieur appuie
 Adoptée à l'unanimité

Comités de concentration	# A21 - JOUR TPL - TPA / BUDGET A21	Solde H-21 (30 juin 2021)	% autofinanc. H21 (au 30 juin 2021)	Photocopies H21	Dépenses totales A21	Autofinancement A21	Budget A21 demandé à l'AGECVM - 10% aux budgets en retard	% autofinancement A21	Adopté T.C. A21-02 29-09-21	T.C.A21-03 20-10-21 Proposé	T.C.A21-03 20-10-21 Adopté
Construction textile	38	425,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Céramique	42	161,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Ebénisterie	53	616,20 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Impression textile	28	397,44 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Joaillerie	62	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Lutherie	38	(25,17) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Verre	27	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-		
Fons extrême nécessité Conc.		672,39 \$							2 105,46 \$	(2 777,85) \$	(2 777,85) \$

Plan d'action A21

Lutte contre les violences sexuelles

Phase III

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Plan d'action A21 – Lutte contre les violences sexuelles : Phase III

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

2023-Rénovations 3^{ème} étage CVM

Campagne

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3^{ème} étage CVM

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Associations étudiantes combattives

Solidarité

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
- ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

Plan d'action A21 – Associations étudiantes combattives - Solidarité
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Identité de genre

Respect

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

Plan d'action A21 – Respect de l'identité de genre

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Lutte contre la COVID-19

Mesures sanitaires

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistants commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiante.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**

Plan d'action A21 – Lutte contre la COVID-19 et mesures sanitaires
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Plan d'action A21 – Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Fond Solidarité AGE CVM (voir A.G. A21-01, 08 septembre 2021)

RAPPEL PV A.G. A21-01, 08 septembre 2021

Taha Boussaa (Questions Internationales) propose le Budget A21 en y ajoutant que les surplus de la case Mobilisation soient maintenant alloué à une nouvelle case budgétaire nommé Caisse de grève-mobilisation.

Appuyé par Frédérique Courcy-Rioux (Sciences Humaines Profil Optimonde)

Janie-Katherine Strasbourg (Techniques de Travail Social) propose l'amendement d'allouer la somme excédentaire [du budget de fonctionnement de l'AGE CVM] 17 172,00\$ [prévus à la session A21] pour un fonds d'urgence d'extrême nécessité géré par l'AGE CVM.

Appuyé par Félix-Antoine Brault (Sciences Humaines Profil Individu)

Opposition constatée

Adopté à majorité

Retour sur la proposition principale tel qu'amendée

Adopté à l'unanimité

Remarques du Secrétariat de l'AGE CVM

- La date pour déterminer les montants à transférer, quel qu'ils soient, doit être le 30 juin, clôture de l'année comptable et fiscale de l'AGE CVM;
- La partie sur les surplus de la case Mobilisation est correctement libellée, sauf pour une date de réalisation à préciser (déterminé au 30 juin de chaque année), date de clôture de l'années fiscale de l'AGE CVM;
- L'amendement proposé et adopté n'est pas applicable, car le montant retenu (17 172,00 \$) n'est qu'un montant virtuel, étant inclus dans un budget prévisionnel pour une session, A21, et non un montant inscrit dans un bilan annuel, ce dernier basé sur les dépenses et les revenus réellement réalisés, et révisé par un comptable agréé;
- Dans le projet de Fond d'extrême nécessité AGE CVM il faut être attentif à la formulation de l'origine des fonds à allouer à ce Fond : avec une formulation trop large comme celle-ci l'AGE CVM pourrait devoir transférer des montants conséquents : ainsi, si cette proposition avait été applicable au [bilan 2020-2021](#) le montant à transférer se serait chiffré à 231.503,96 \$!!!
- Avant de proposer d'alimenter un tel fond ne serait-il pas judicieux de préciser d'abord les finalités et le mode de fonctionnement d'un tel Fond : probablement il devrait être établi en coordination avec le Fond déjà établi au sein des Services aux étudiant.e.s du Cégep du Vieux Montréal, ces derniers ayant les compétences adéquates pour gérer un tel fond dans le respect des législations en place et grâce à l'accès aux informations privées sur nos membres et nécessaires pour gérer les dossiers de nos membres qui pourraient recourir à ce Fond.



Fond Solidarité AGE CVM (FSAGE)
Procédures d'utilisation (Proposition)

Article 1

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

Article 2

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

Article 3

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGE CVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

Article 4

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.

Article 5

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

Article 6

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

Article 7

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

Article 8

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s:

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

Article 9

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGE CVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

Article 10

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

Censure, menaces et exclusion au Collège de Maisonneuve: quelle liberté d'expression?

🕒 9 novembre 2021 👤 permanence 📁 Non classé



Les noms des étudiantes et de l'enseignante impliquées dans la situation décrite dans ce texte sont fictifs. L'objectif de celui-ci n'est pas de faire une dénonciation publique de l'enseignante, mais plutôt de dévoiler les mécanismes entravant la liberté d'expression des étudiantes dans l'enseignement supérieur.

Collège de Maisonneuve, mercredi le 15 septembre 2021, aux alentours de 9h :

« Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas »

Ces paroles ont été prononcées par l'enseignante envers une élève lors d'une discussion en classe. Le sujet en question? La liberté d'expression.

Ce matin-là, l'enseignante explique le thème de la journée, le journalisme, postulant d'entrée de jeu que « tout doit pouvoir se dire ». Elle aborde le cas d'une professeure d'Ottawa en 2020, qu'elle met en lien avec l'œuvre de Vallières, qu'elle nomme au long : « N*gres blancs d'Amérique ». Elle poursuit en utilisant une dizaine de fois le

Besoin d'aide?

Assurances collectives

Journal étudiant

La Totale

Logiciels Libres

ASSÉ

Grève des stages

mot « n*gre » en l'espace de cinq minutes – la majorité des usages n'étant pas destiné à citer une œuvre.

Malaise. Le tiers des étudiant.es étant noir.es, on sent une certaine tension autour de l'usage répété de ce mot. Parmi ceux-ci, Laetitia lève la main pour contester l'emploi non nécessaire du mot n*gre et les blessures qu'il lui inflige. L'enseignante rétorque qu'elle refuse de se faire censurer par ses étudiant.es. Une seconde étudiante, Jeanne, lève la main et propose l'utilisation d'un diminutif, une proposition ignorée par l'enseignante. Il s'en suit une discussion avec les étudiant.es de la classe, durant laquelle la professeure ne se gêne pas pour renommer le mot « n*gre » une quinzaine de fois.

Quelques minutes plus tard, Jeanne relève la main pour réitérer sa proposition. L'enseignante la pointe alors du doigt, et répond : « Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas ». L'enseignante renchérit et exprime à plusieurs reprises que si des étudiant.es ne partagent pas son opinion, ils n'ont qu'à quitter le cours. Suivant ces indications, les deux étudiantes ayant pris la parole sortent. Cette situation, qui a eu lieu le 15 septembre au matin, aurait bien pu en rester ainsi. Toutefois...

Déboulement

Deux heures après ce cours, l'ensemble du groupe reçoit un courriel de la part de leur enseignante. Elle y annonce qu'elle ne veut pas en rester là : « Sachez que j'ai fait plusieurs démarches auprès de la direction, auprès de plusieurs A.P.I. afin que cesse ce climat malsain et que l'exclusion de certains éléments perturbateurs de mon cours est considérée » .

Inquiétude. Jeanne décide d'aller témoigner des événements à la coordonnatrice du département concerné – une étape prévue dans les procédures du Collège en vue de résoudre un conflit avec un professeur – et va rencontrer son association étudiante.

Une heure plus tard, l'étudiante reçoit un courriel de son aide pédagogique individuelle (API) : cette dernière a été informée de la situation par l'enseignante, et souhaite en discuter avec l'étudiante. Stress. Face à cette demande, et les menaces d'exclusion, Jeanne décide de contacter Laetitia afin d'obtenir sa réaction. Fait étrange : celle-ci n'avait pas été contactée par son API.

Confusion

Le vendredi suivant, Jeanne se présente au bureau de son API en compagnie de Laetitia. À cette rencontre, elles apprennent qu'une étudiante a été contactée par son API au sujet des propos qu'elle aurait tenu lors du cours du 15 septembre. Cependant, cette élève, que nous appellerons Laurie-Ève, n'a aucunement pris la parole ce jour-là. La professeure a ainsi identifié le second "élément perturbateur" du groupe comme étant Laurie-Ève, à la place de Laetitia. La ressemblance entre ces deux élèves? Toutes les deux ont la peau noire.

Deux poids, deux mesures

Le courriel que Jeanne a reçu de son API est bref et succinct : « Une professeur de [...] m'a partagé brièvement une situation qui s'est passée dans un cours et j'aurais aimé en discuter avec toi ». En rencontre, la discussion porte sur les solutions de résolution de conflit pour l'étudiante.

Toutefois, le courriel envoyé à Laurie-Ève (destiné, rappelons-le, à Laetitia) par son API, est d'un tout autre ordre : « Je voudrais simplement te rappeler que les comportements agressifs, ainsi que l'intimidation à l'égard de ton enseignante ne sont pas tolérés au Collège » et, propos d'autant plus inquiétant:

« Dans la mesure où votre enseignante se sentirait à nouveau brimée[...]; celle-ci pourrait communiquer vos agissements à la Direction ou, dans un cas de force majeure, recourir au Service de la sécurité du Collège »

Écrits par deux API différents, les messages destinés à Jeanne et à Laurie-Ève n'avaient donc aucunement la même portée. Pourtant, les communications avaient toutes deux été formulées à partir des propos de la professeure, concernant Jeanne et Laetitia, qui avaient communiqué leurs idées en levant la main et en attendant leur droit de parole, comme les autres étudiant.es du groupe. Deux cas extrêmement similaires, mais deux réponses complètement différentes. Pourquoi avaient-elles été traitées de manières si distinctes?

D'un côté, on incitait Jeanne à recourir au dialogue et à la résolution de conflit, alors que de l'autre, on menaçait Laeticia d'expulsion physique du cours. Est-il pertinent de noter que Jeanne est blanche alors que Laeticia est noire?

Dans la semaine qui a suivi, Jeanne a décidé de se renseigner si d'autres étudiantes ont eu une expérience négative avec l'enseignante. Elle a engagé une conversation en messagerie privée, avec l'administratrice d'un groupe *Facebook* dirigé par des anciennes étudiantes de son cégep, mais n'obtient qu'une réponse automatisée du groupe.

Depuis ces événements, plusieurs malaises ont eu lieu. Jeanne a été faussement accusée d'enregistrer le cours par son enseignante. Celle-ci a aussi accusé Laurie-Ève – qui n'est pas intervenue dans le débat et qui s'est retrouvée mêlée par erreur à cette histoire – d'effectuer de l'intimidation à son égard, en ne la regardant pas dans les yeux. L'enseignante a ajouté que, dans un contexte de poursuite légale, l'enseignante est assurée de gagner sa cause. L'administration du Collège de Maisonneuve, ayant été informée des événements, n'a toutefois entrepris aucune action pour régler la situation. Il a été conseillé aux étudiantes d'obtenir une rencontre de conciliation avec la professeure ou bien de porter plainte.

Intervention de la direction

Mercredi 13 octobre, soit un mois après les événements, Jeanne reçoit un courriel la convoquant à une rencontre avec la directrice adjointe des études le lendemain. Une rencontre entre une médiatrice, Jeanne et Laurie-Ève, était préalablement planifiée cette même journée afin de résoudre le conflit. Toutefois, étant donné que ni la nature, ni les implications de la convocation par la direction des études étaient précisées dans le courriel, Jeanne se voit obligée de reporter la démarche de conciliation.

Durant cette rencontre, la Direction des études expose à Jeanne un événement récent: le 9 octobre, une publication associant le nom de son enseignante avec les termes "a fait preuve de racisme" a été affichée sur *Facebook*. De fait, dimanche le 10 octobre, Jeanne est avertie de l'apparition d'une publication semblant la concerner. Aussitôt avertie, elle découvre que l'intégralité de sa conversation privée, ayant eu lieu deux semaines plus tôt, avec la personne responsable du groupe Facebook a été publiée. Cette conversation a été divulguée publiquement sans son accord, et sans avertissements préalables. Immédiatement, elle a écrit à la personne responsable de cette publication pour demander la suppression du post *Facebook*, requête acceptée dans l'heure qui a suivi.

Lors de son témoignage, la directrice adjointe informe l'étudiante que son enseignante a été mise au courant de la publication rapidement supprimée. Ayant déclaré Jeanne l'unique responsable possible de la publication "diffamatoire" à son égard, la professeure a demandé l'expulsion de l'élève, qu'elle qualifiait d'agressive, et qu'elle accusait d'intimidation ainsi que "d'embrigadement idéologique".

Malgré la demande explicite de l'enseignante, la directrice adjointe des études a assuré à Jeanne que son exclusion du cours n'était pas considérée, et on lui conseillait encore d'entreprendre des mesures de conciliation.

Promesses illusoires

Le 27 octobre, Jeanne reçoit une nouvelle demande de rencontre avec la Direction des études. La directrice adjointe explique alors que l'enseignante a exprimé à la direction être bouleversée par le post *Facebook* – effacé à la demande de l'étudiante. L'administration du Collège de Maisonneuve en est donc arrivée à la conclusion suivante : Jeanne doit dorénavant poursuivre le cours «de façon autonome», c'est-à-dire sans pouvoir assister aux séances données par son enseignante. Choc. La Direction des études se défend vivement, elle n'est pas «exclue» du cours. Pourtant, Jeanne aura seulement accès à des documents déposés en ligne, portant sur la matière abordée en classe, et à une séance sur deux d'une autre enseignante, en plus de ne pas pouvoir échanger avec la classe sur les différents sujets à l'étude.

Contradictions

La liberté d'expression en contexte académique est un aspect fondamental à l'apprentissage et au développement des connaissances. Selon une publication du Collège de Maisonneuve, intitulée *La liberté*

d'expression dans un cadre pédagogique respectueux (mars 2021), les politiques et règlements de l'établissement « reposent sur des valeurs qui encadrent la liberté d'expression, dont le respect des différences ». Notamment, il est écrit à l'égard des étudiant.es que : «vous disposez aussi de cette liberté d'expression et pouvez faire part de votre malaise à l'égard d'un contenu de cours, à condition toutefois de respecter ce principe : en cas d'inconfort en situation d'apprentissage, le dialogue – et non les interdits – doit toujours primer ».

Il y a quelque chose de contradictoire dans la manière dont cette notion de « liberté d'expression » a été utilisée par la professeure et l'administration du Collège afin de faire taire une étudiante qui respectait pourtant le décorum d'une discussion en classe. Est-ce que l'application de cette politique sur la liberté d'expression est destinée à justifier:

- De retirer le droit de parole à une étudiante alors que le reste des étudiant.es peuvent continuer à intervenir?
- D'ostraciser des étudiantes ayant pris légitimement la parole en les nommant «élément perturbateur»?
- De menacer des étudiantes d'expulsion administrative et d'intervention physique par les services de sécurité pour s'être exprimées en cours?
- D'empêcher une étudiante de monter un dossier de défense face à ces menaces répétées?
- Et, cerise sur le gâteau, d'empêcher une étudiante d'assister au cours auquel elle est pourtant inscrite, pour un événement pour lequel elle a pourtant prouvé qu'il n'y avait pas d'intention diffamatoire?

Cette situation, bien que particulière au Collège de Maisonneuve, met en lumière les angles morts du discours tenu, depuis un an, dans l'espace public à propos de la liberté d'expression dans l'enseignement supérieur. On semble, en effet, oublier qu'il existe un rapport de pouvoir asymétrique à l'avantage de l'enseignant.e dans une salle de classe: l'enseignant.e est responsable du succès ou de l'échec des étudiant.es. De plus, contrairement à ce que les débats laissent entendre, au Québec, le nombre de professeur.es suspendu.es ou renvoyé.es suite à des plaintes étudiantes est anecdotique, voire nul, en comparaison avec les étudiant.es subissant expulsions, abandons et échecs. Ces situations, comme l'absence de réaction du Collège de Maisonneuve suite à la dénonciation de plusieurs enseignant.es pour harcèlement sexuel, durant la vague de dénonciations de l'été dernier, illustrent le peu d'importance accordée, en fin de compte, à la voix et au bien-être des étudiant.es.

Pour plus d'informations ou si vous désirez formuler des plainte à l'égard de votre enseignant.e vous pouvez nous contacter au permanence@sogecom.org

Pour nous joindre

En personne ou par courrier:

SOGÉÉCOM – Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est (local D-2610)
Montréal, Québec
Canada, H1X 2A2

Par téléphone:

514-316-8843

Par courriel:

permanence@sogecom.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Thomas Deshaies

Concentration: Journalisme/Science politique

Telephone: (514) - 914-4168

Date : 30 /09/2020

Courriel: redaction@revuelespritlibre.org



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique., au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

L'Esprit libre est un média indépendant enregistré comme OBNL fondé en 2014 par des étudiant•e•s issu•e•s de divers programmes en sciences sociales. Notre objectif est de proposer des analyses de qualité sur des sujets d'actualité de politique québécoise et internationale. Susciter la réflexion, aiguïser l'esprit critique et la curiosité intellectuelle chez ses lecteurs et lectrices sur des sujets liés à l'actualité politique, tels sont les objectifs que nous nous assignons. Notre ambition n'est pas de remplacer les médias de masse, mais de proposer des analyses approfondies hebdomadaires sur quelques sujets clés. En opposition avec l'impératif de vitesse et d'instantanéité de l'information journalistique, nous proposons de prendre le temps d'analyser et de porter un regard critique sur l'actualité. Pour ce faire, nous publions des articles en ligne, des recueils thématiques, enregistrons des podcasts, organisons des soirées de réflexion et des soirées d'humour politique, dans le respect des consignes sanitaires.

Montant demandé :

1000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Notre objectif est ultimement de fournir un espace de réflexion qui puisse mener à des actions concrètes afin d'améliorer nos conditions d'existence.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Les membres peuvent participer à la revue et devenir collaborateur et collaboratrice. Elles et ils peuvent aussi assister à nos événements, dont les soirées de réflexion (gratuites), les soirées d'humour politique (abordables) et s'informer gratuitement sur notre site internet avec nos articles et nos balados qui analysent divers enjeux d'actualité sociopolitique.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Des soirées de réflexions, d'humour politique et des lancements à Montréal. (à confirmer avec les directrices de la santé publique)

Date(s): À déterminer Lieu(x): À déterminer

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : À déterminer

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

Nous avons déjà amorcé la préparation de nos 4 prochaines publications.

1. Magazine Sigg (magazine de sociologie) - avril 2022
Nous publierons en avril 2022 numéro du magazine Sigg, seul magazine de sociologie grand public au Québec.
 2. Recueil "Nouveaux rapports à l'alimentation" - octobre 2022, qui vise à réfléchir et à éclairer le rapport qu'entretiennent actuellement les gens avec l'alimentation et l'acte de s'alimenter.
 3. Essai sur les caribous forestiers du militant Henri Jacob, qui décrit la politique d'inaction qu'adopte volontairement le gouvernement face au déclin des caribous forestiers. La parution est prévue pour novembre 2022.
 4. Recueil "Faire des vagues : enjeux contemporains de l'eau", qui aborde les défis et complexités du rapport de nos sociétés à l'eau, à la fois menace destructrice et source de vie. La parution est prévue pour décembre 2022.
-

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi _____/_____/_____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): MANUEL ALMEIDA (POUR LE COBP)

Concentration: _____

Telephone: (514) - 550-8268

Date: 10/10/2021

Courriel: cobp@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 08 septembre 2021, au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

LE COBP EST ENTRAIN DE METTRE SUR PIED UN FOND DE SOUTIEN ET INFORMATION JURIDIQUE

PLUS SOUTIEN POUR LES VICTIMES D'ABUS, PROFILAGES ET BRUTALITE POLICIERE QUI METTRAIT EN QUEENRE

UNE COLLABORATION AVEC LES SERVICES A'AVOCAT-E-S ET DES CLINIQUES JURIDIQUES SOLIDAIRES. LE BUT EST

DE POURSUIVRE LES POLICIERS ET LEURS EMPLOYEURS FAUTIFS DEJANT LES TRIBUNAUX DE JUSTICE ET AVEC PAR LE FAIT MEME ET DES VICTOINES, CONTRIBUER A RENDRE JUSTICE AUX VICTIMES ET METTRE FIN A L'IMPUNITE POLICIERE. (VOIR LETTRE EN ANNEXE, SVP)

Montant demandé:

1 000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

AVOIR UN ACCES A DES RESSOURCES ET SOUTIEN PRESQUE INEXISTANT EN CE MOMENT

ET ENFICAZE AFIN D'AIDER LES GENS VICTIMES DES ABUS ET BRUTALITE

POLICIERE A OBTENIR JUSTICE ET REPARATIONS ET METTRE FIN A L'IMPUNITE POLICIERE

(VOIR LETTRE)

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

UNE GRANDE PARTIE DES GENS QUI NOUS CONTACTENT SONT DES JEUNES

ET ETUDIANT-E-S QUI ON SUBIT DES ABUS, PROFILAGES ET BRUTALITE POLICIERE.

PAR DILLEURS LE COBP TIENT A CONTINUER A DONNER DES ATELIERS SUR LES DROITS FACE A LA POLICE. AFIN D'ETRE PLUS OUTILLE FACE A LA POLICE.

(VOIR LETTRE)

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

NOUS ORGANISERONS DES ATELIERS À VOTRE DEMANDE SEULEMENT.
NOUS ORGANISONS UNE MANIFESTATION ANNUELLE À CHAQUE 15 MARS. C'EST

LA JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE OÙ LES ÉTUDIANTES SONT INVITÉS ET QU'ANNUELEMENT SONT EN GRAND NOMBRE PROTESTÉS.

NOUS ORGANISONS DES ATELIERS ET NOUS PUBLIONS À CHAQUE ANNÉE LE JOURNAL "ÉTAT POLICIER" OÙ LES MEMBRES DU MOUVEMENT ÉTUDIANT PEUVENT ENVOYER LEURS

Date(s): SEMAINES AVANT LE 15 MARS 2022 Lieu(x): MONTREAL (LIEUX À DÉTERMINER)
TEXTES, BD, etc.

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

NOUS AVONS FAIT DES DEMANDES DE FINANCEMENT DANS LE MILIEU ÉTUDIANT ET NOUS AVONS OBTENU DÉJÀ DES RÉPONSES POSITIVES

- NOUS ALLONS FAIRE AUSSI DES DEMANDES DANS D'AUTRES MILIEUX DE VIE ET NOUS SOLICITER DES GENS DÉJÀ SOLIDAIRES AVEC LE COBP ET SA CAUSE.

2-

NOUS ALLONS FAIRE DES SHOWS BÉNÉFICIA, VENDRE DES T-SHIRTS, BANDANAS, PATCHS ET TOUTE AUTRE MERCH POUR AIDER DANS LE FINANCEMENT.

D'AUTRES IDÉES SUIVRONT AU COURS DES MOIS À VENIR.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ___/___/___, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

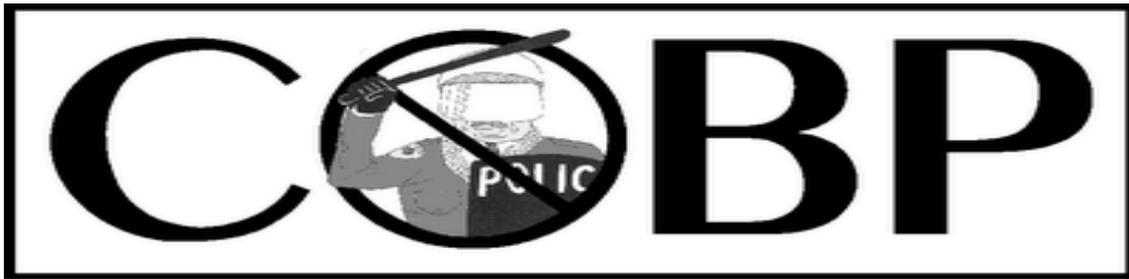
Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur : (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org



PROJET 2021-2022 – FONDS DE SOUTIEN ET INFORMATION JURIDIQUE – POURSUITES ET RECOURS CIVILES

Le Collectif Opposé à la Brutalité Policière (COBP) est un groupe autonome basé à Tio'tia:ke (soit disant Montréal) qui existe depuis 1995. Ses activités sont diverses : présentation d'ateliers d'éducation populaire auprès des communautés qui en font la demande (réseau communautaire, mouvement étudiant, mouvement syndical), soutient auprès des victimes de brutalité policière, accompagnement devant le Comité de déontologie policière, production de documents proposant des analyses d'enjeux liés à la brutalité policière (utilisation du taser, violence policière à l'égard des femmes, profilage, etc.), organisation de vigiles et de manifestations pour souligner la mémoire de victimes de répression policière ou dénoncer la brutalité policière.

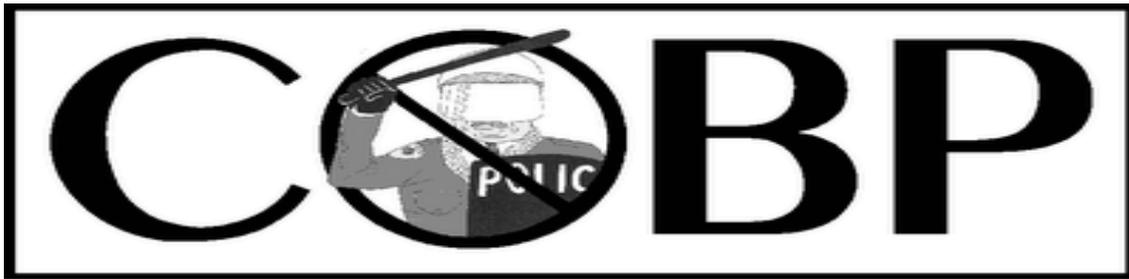
Le COBP reçoit annuellement via courriel et sa boîte vocale plus d'une centaine de demandes d'aide face aux abus et brutalité policière. Nous savons que les recours disponibles et gratuits aux victimes sont réduits ou quasiment nulles dans ce système d'une soi-disant justice et qui résultent malheureusement dans les désistements de la plupart des gens de tout recours possible contre cette impunité policière dû aux manques d'aide financière.

Nous devons faire davantage qu'informer les gens et de leurs suggérer à faire seulement des plaintes en déontologie policière en sachant sa piètre efficacité et contribution complicitaire face à l'impunité policière.

En attendant l'abolissons de la police, nous devons aller plus loin dans le soutien aux personnes et un des moyens c'est de poursuivre les policiers et leurs employeurs devant des tribunaux afin qu'un minimum de justice pour les victimes de la police soit fait et ainsi envoyer un message clair aux policiers et leurs employeurs que les abus policiers leurs coûterons très chère et qu'ils doivent cesser.

Dans cette perspective, le COBP est en train de mettre sur pied actuellement un fonds de soutien et d'information juridique plus soutenu pour les victimes d'abus et brutalité policière qui mettrait en œuvre une collaboration étroite de services d'avocatEs et cliniques juridiques solidaires.

Nous sommes encouragés par des collaborations politique et financière antérieures de plusieurs organisations étudiantes et collectifs qu'ont contribué à une victoire devant les Tribunaux en annulant la validité du règlement 500.1



du code sécurité routière appliqué entre autres dans les arrestations de masse lors de la manifestation du 15 mars 2011 et ensuite celles du mouvement étudiant.

Définitivement, c'est un projet essentiel pour lequel nous demandons votre soutien financier afin d'unir tous les efforts nécessaires afin de contribuer à la justice pour les personnes victimes des plusieurs services de police. Nous avons aussi entamé déjà des demandes de financement à plusieurs autres organisations et collectifs pour atteindre ce but.

Évidemment, nous allons poursuivre nos objectifs et continuer à prendre la rue pour manifester notre colère et revendiquer nos droits face à la police et l'état.

En espérant une réponse favorable au projet vous pouvez envoyer votre chèque au nom de COBP.

*Solidairement
COBP*

*Collectif Opposé à la Brutalité Policière / Collective Opposed to Police
Brutality*

Courriel : cobp@riseup.net

Site : <http://www.cobp.resist.ca>

Adresse postale :

GRIP-Concordia - COBP

c/o Université Concordia

1455 de Maisonneuve O.

Montréal, Québec H3G 1M8

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Adama N'Diaye et Asmaa Ibnouzahir

Concentration: N/A

Telephone: (438) - 488-0605

Date : 14/10/20_21

Courriel: adaman@institutf.org



Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 08 septembre 2021, au secrétariat de l'AGEVVM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVVM.

Le programme "En famille, en harmonie" (FH) vise à sensibiliser les personnes québécoises musulmanes sur les stéréotypes sexuels et sexistes par le biais d'ateliers et de matériel audiovisuel où ces questions sont discutées selon un langage et des références adaptés au public ciblé. L'impact souhaité par le projet est l'amélioration de la condition des filles et des femmes musulmanes ainsi que les dynamiques familiales.

Montant demandé :

2000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

FH vise une transformation sociale en profondeur en proposant la sensibilisation des familles puisqu'elles sont le premier agent de socialisation des enfants. L'Institut F privilégie une approche "par et pour" et base son action sur une perspective féministe antiraciste afin de contribuer à plus de justice sociale.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

FH vise entre autres les jeunes de 12 à 18 ans. Lors de la première phase, 32 jeunes ont assisté à nos ateliers.

Étant donné qu'une partie de vos membres est issue des communautés musulmanes, elle pourrait

certainement être interpellée par les questions liées aux dynamiques dans les familles musulmanes du Québec.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Il pourrait s'agir d'une conférence ou d'autres espaces d'échanges pour présenter les résultats de l'étude que nous avons menée auprès de 76 jeunes et parents musulman.e.s ici à propos des problématiques dans les familles et de l'éducation inégalitaire entre les garçons et les filles.

Date(s): À déterminer Lieu(x): À déterminer, mais sera certainement lié au cegep.

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : Environ 50

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / **Non**

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Projet pilote mené en 2020 et 2021 grâce à un financement du Secrétariat à la condition féminine

du Québec. Nous avons pu former 32 jeunes et 40 parents, malgré la pandémie, et nous préparons une formation de formatrice.eur.s qui cible le personnel des associations musulmanes dans le Grand Montréal.

Dans le cadre de ce projet pilote, nous produisons actuellement une capsule vidéo sur les stéréotypes sexistes.

2-

Nous avons obtenu un financement de la Fondation Solstice afin de continuer le programme

pour 2021-2022, en offrant encore plus d'ateliers et en produisant davantage de matériel de sensibilisation.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi 42 / 32 / 4243, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Pénélope Langlais-Oligny

Concentration: Je ne suis pas étudiante. Je fais la demande de subvention externe au nom du Comité anti-détention, qui est un groupe autonome du réseau de Solidarité Sans Frontières.



Telephone: (438) - 389 7134

Date : 19/10/2021

Courriel: penelopelo1@hotmail.com

Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 08 septembre 2021, au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Le comité anti-détention a comme objectif de soutenir les personnes migrantes qui sont détenues au Centre de Surveillance de Laval. Ce "Centre de Surveillance" est en fait une prison pour personnes migrantes, qui sont emprisonnées à cause de leur statut migratoire. Nous sommes en contact avec plusieurs détenu-e-s. Notre numéro de téléphone circule en prison, et nous recevons fréquemment des appels.

Dans la prison, les personnes n'ont pas accès à des produits d'hygiène de base, ni à du matériel pour s'occuper, comme des livres. Les détenu-e-s ont donc souvent des besoins matériels auxquels nous ne tentons de répondre du mieux que nous pouvons en faisant les courses et leur livrant le matériel à la prison. Ces livraisons facilitent le lien de confiance avec les détenu-e-s, ce qui nous permet par la suite de pouvoir les soutenir dans leurs revendications plus larges. Par exemple, nous avons joué un rôle primordial dans la médiatisation et le support populaire autour de leur grève de la faim à l'hiver 2021, et 2020.

Le comité anti-détention est l'un des comités de Solidarité sans frontières. Chaque comité de SSF est autonome tout en travaillant sous l'égide de SSF en utilisant sa structure, ses principes communs et les objectifs de justice pour les personnes migrantes.

Montant demandé :

1000\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Notre projet amènera des avantages évidents à la communauté des détenu-e-s ainsi qu'à leur famille et

entourage, qui sont soulagé-e-s de savoir que les besoins de base de leurs proches (qui sont souvent seul-e-s au Canada, le reste de la famille étant resté dans le pays d'origine des détenu-e-s) sont couverts.

Nous considérons que le travail de conscientisation du public à l'existence de cette prison ainsi qu'aux conditions des détenu-e-s amène des avantages à toutes puisqu'il tend vers une société juste où les voix des migrant-e-s sont écouté-e-s et où les droits des migrant-e-s sont respecté-e-s.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Dans une perspective d'éducation populaire, notre collectif a comme projet futur d'approcher plusieurs

universités et Cégep, dont le Cégep du Vieux Montréal, pour diffuser de l'information au sujet de la prison pour migrant-e-s de Laval. Les membres recevront donc l'occasion de se sensibiliser à de nouveaux enjeux

et à se mobiliser pour les droits des personnes migrantes.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous allons organiser un atelier-conférence au sujet du Centre de détention pour migrant-e-s de Laval. En tant qu'activistes avec de l'expérience sur le terrain, nous parlerons des conditions des détenu-e-s, des grèves de la faim de 2020 et 2021 ainsi que de la construction de la nouvelle prison à Laval. Nous inviterons le débat autour de la justice migratoire auprès des étudiant-e-s. Une contribution volontaire sera suggérée pour financer le comité.

Date(s): En décembre 2021

Lieu(x): Au Cégep du Vieux Montréal

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

Environ 30

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non Oui, il le sera.

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Le comité anti-détention est déjà formé et a de l'expérience à travailler ensemble et au près des détenu-e-s. Nous avons donc déjà entrepris les étapes de mise sur pied du comité et de mise en place des activités du comité (livraisons, support moral et politique aux détenus, mobilisation populaire, etc).

2- Un sous-comité "atelier-conférence" a été créé sous peu et commence à réfléchir aux différentes institutions que nous souhaitons approcher pour proposer notre atelier-conférence de sensibilisation à la détention migratoire.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi _____/_____/_____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org



Subventions externes A21									
		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 29-09-21	Adopté en T.C. 20-10-21	T.C. 10-11-21
1	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%		400,00 \$		
2	Gogauche: Pour la justice sociale et climatique	1 066,78 \$	866,78 \$	200,00 \$	18,75%		200,00 \$		
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	850,00 \$		dépôt	
4	L'Achoppe: dans Hochelaga-M. centre social autogéré	19 600,00 \$	18 600,00 \$	1 000,00 \$	5,10%			1 000,00 \$	
5	COBP: Fond de soutien et d'information juridique	13 000,00 \$	12 000,00 \$	1 000,00 \$	7,69%	850,00 \$		dépôt	
6	Institut F: Soutien Programme <i>En Famille, en harmonie</i>	70 000,00 \$	68 000,00 \$	2 000,00 \$	2,86%	850,00 \$		dépôt	
7	Comité anti-détention (Solidarité sans frontières)	4 800,00 \$	3 800,00 \$	1 000,00 \$	20,83%	850,00 \$			
TOTAUX		127 366,78 \$	120 766,78 \$	6 600,00 \$	5,18%	3 400,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$	- \$
Montant disponible A21						5 000,00 \$			

Comité de sélection de la permanence

RAPPEL CHARTRE

1.0 Employés directs

Les employé-e-s directs sont sous la supervision du Responsable à l'interne du Bureau exécutif.

Lorsque qu'un de ces postes devient libre ou que l'Association étudiante juge bon d'en ouvrir l'accès, la Table de concertation crée dans les plus brefs délais un comité de sélection.

Ce comité, formé d'un membre de comité thématique, d'un membre de comité de concentration et d'un membre du Bureau exécutif (prioritairement le Responsable aux affaires internes) a pour but de définir les caractéristiques du poste, de rendre publique l'offre d'emploi (médiats locaux et affiches) et d'établir la méthode de sélection.

Il est important de noter que les membres de ce comité de sélection devront s'assurer de ne pas être en conflit d'intérêts, c'est-à-dire de ne pas être en relations privilégiées avec les candidat-e-s, sans quoi ils seront remplacés.

Les différent-e-s postulant-e-s pourront envoyer leur curriculum vitae au local de l'Association pendant une période d'une à deux semaines.

Par la suite, le comité de sélection se réunira pour faire le tri des curriculum vitae selon la pertinence.

Débutera ensuite la période d'entrevues, au cours de laquelle chaque candidat-e retenu-e aura à se présenter devant l'ensemble des membres du comité de sélection.

Une fois les entrevues terminées, le comité établira une liste du/de la meilleur-e au/à la moins bon-ne candidat-e.

Advenant le cas où, suite à l'embauche, le/la candidat-e choisi-e démissionnerait, cette liste servira à contacter son/sa remplaçant-e, par ordre de compétence. Évidemment, le/la remplaçant-e devra être entériné-e en Table de concertation.

Une fois le/la candidat-e le/la plus compétent-e sélectionné-e, le comité en fera la recommandation au Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif peut choisir de recommander ou non la candidature, selon sa propre analyse.

Finalement, le comité présente en personne le/la candidat-e devant la Table de concertation et propose de l'entériner dans ses fonctions.

Une fois l'entérinement confirmé, le Bureau exécutif rédige un contrat d'embauche stipulant la période de travail, les modalités financières et tous les autres aspects nécessaires.

Après signature, le/la candidat-e devient officiellement employé-e direct de l'AGECVM.

Élection membres Comité sélection permanence A21

- Un membre comité thématique
- Un membre comité de concentration
- Un membre du Bureau exécutif

Calendrier prévu

- Candidature jusqu'à ce vendredi 17 septembre 2021 (voir [courriel](#) envoyé à nos membres)
- 1^{ère} sélection via un questionnaire soumis à tou-te-s les postulant-e-s, avec réponses demandées avant le mercredi 22 septembre 2021, 17h00 : cinq / six candidat-e-s retenu-e-s pour entrevue
- 2^{ème} sélection lors d'entrevues prévues les jeudi 23 septembre 2021, vendredi 24 septembre 2021 [possibilité d'extension au lundi 27 septembre 2021]
- Établissement de la Liste de rappel par le Comité de sélection le mardi 28 septembre 2021
- Approbation liste de rappel à la Table de concertation A21-02, du mercredi 29 septembre 2021

**Rapport sur la sélection d'embauche pour le poste de secrétaire permanent à l'AGECVM
pour les sessions A21-H22**

**Comité de sélection (T.C. [A21-01](#), 15 septembre 2021) composé de
Carolyne Martineau, Responsable aux Affaires internes
Jeremy Côté, Représentante des comités thématiques
Xavier Francescutti-, Représentant des comités de concentration**

Rapport rédigé

Par

Carolyne Martineau, Responsable aux Affaires internes

Rapport présenté à

Table de concertation A21-04, 10 novembre 2021

**Cégep du Vieux Montréal
Mercredi le 28 octobre 2021**



Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 26 (vingt-six) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 7 (sept) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, 6 ont passé une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu, en présence, ces mercredis 13 et 20 octobre 2021. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face à des situations précises et face aux mouvements étudiants

Voici la liste de rappel élaboré par le Comité de sélection :

1. Oussama Kaidali
2. Alyssa Vézina
3. Aimeric Dureau-Nadeau

Non classé : Kestia Lacroix, Jessica Biener et Aya Mesfoui

Au plus tôt (mais la T.C. A21-03, du 20 octobre 2021, permet au Bureau exécutif d'engager le plus tôt possible deux étudiant.e.s de la liste de rappel afin de combler le manque de secrétaires actuel) après approbation par la T.C.A21-04, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (deux en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, puis présenté.e.s pour entérinement à la Table de Concertation à la session A21-04.

Projet SPA DÉTENTE		
	1	2
	Maude Legault	Xavier Turpin
Nom		
Adresse		
Ville		
Code Postal		
Téléphone		

Description du projet

<u>Objectifs</u>
<p>Avec le changement d'heure, les journées raccourcissent durant le mois de novembre. De plus, la fin de session approche et on voit que l'énergie des étudiants est à la baisse. Alors les étudiants du programme de gestion et d'intervention en loisir désirent réaliser une activité « Spa et relaxation ». Les participants.es pourront vivre une activité pour diminuer l'anxiété et le stress.</p>
<u>Activités prévues</u>
<p>L'activité se déroulera le 30 novembre offert sous forme de 4 plateaux. Par exemple: Atelier de méditation et relaxation, Atelier Yoga, Salon de thé et tisane, Atelier de Kick boxing, Atelier de rire, Salle de soleil et sable, Salle de casse-tête, etc....C'est une bonne manière de réduire ou d'enlever le stress et l'anxiété des élèves alors que les examens de fin de session arrivent à grand pas. Ses activités permettront aux élèves de vivre une expérience positive et anti-stress au cégep et permettra à ceux-ci de recharger leurs batteries et diminuer l'anxiété. Le 30 novembre prochain est la date prévue pour établir l'activité au cégep du Vieux Montréal.</p>

Nombre d'étudiants ou personnel anticipé : 100 personnes, soit 25personnes/plateau

Période de réalisation : session automne 2021/ le 30 novembre 2021 au local 4.82A

À remettre avant le 10 septembre 2021, 17h00

AGECVM, 255, Ontario Est, local A3.85, Montréal, Québec, H2x 1X6

Téléphone: (514) 982-3437, poste 2249

Télécopieur: (514) - 982-3428

Projet étudiant

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
_ Location d'équipement ex: lampe, sable, __, 400 __, __ \$	<u>AUTOFINANCEMENT</u>
Impression (Affiches et feuillet d'info) __, __100 __, __ \$	1. _ Commandite de thé et tisane _____, __ 25 __, __ \$
Décoration __, __100 __, __ \$	2. Commandite certificat cadeau _____, __ 50 __, __ \$
Carte cadeaux remerciement bénévoles-étudiants __, __100 __, __ \$	3. _ Subvention SAE CVM _____, __ 250 __, __ \$
Thé et tisane __, __100 __, __ \$	4. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	5. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	
_____, __, __, __ \$	
_____, __, __, __ \$	<u>AUTRES</u>
_____, __, __, __ \$	6. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	7. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	8. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	9. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	10. _____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	_____, __, __, __ \$
_____, __, __, __ \$	SUBVENTION AGE CVM __, 500 __, __ \$
<u>TOTAL</u> __, 800 __, __ \$	<u>TOTAL</u> __, 825 __, __ \$

Signatures

NOM: <u>Maude Legault</u>	NOM: <u>Xavier Turpin</u>

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet étudiant. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors compléter le formulaire Suivi de subvention étudiante et vous présenter à un Bureau exécutif pour valider le déboursé de votre subvention étudiante.

À remettre avant le 10 septembre 2021, 17h00
 AGE CVM, 255, Ontario Est, local A3.85, Montréal, Québec, H2x 1X6

Téléphone: (514) 982-3437, poste 2249
 Télécopieur: (514) - 982-3428



Subventions étudiantes A21								
		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Secrétariat AGECVM	Adopté T.C. 29-09-21	T.C. 10-11-21
<u>1</u>	TIL: Halloween 2021	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	50,00%	500,00 \$	500,00 \$	
<u>2</u>	TIL: Spa détente	800,00 \$	300,00 \$	500,00 \$	62,50%	500,00 \$		
				- \$				
				- \$				
				- \$				
				- \$				
				- \$				
				- \$				
	TOTAUX	2 800,00 \$	1 300,00 \$	1 500,00 \$	53,57%	1 000,00 \$	500,00 \$	- \$
				Montant disponible A21		1 000,00 \$		500,00 \$

Budget A21 - PV session A21 - Bilan 2020-2021

	Comités	Budget A21	S	MS	Procès-verbaux							Bilan A21	Bilan A20-H21
CO	Architectures			-	6 oct 2021	27 oct 2021						Bilan A20-H21	1
CO	Audiovisuel	27 sept 2021		-	15 sept 2021							Bilan A20-H21	2
CO	Communication			-								Bilan A20-H21	3
CO	Création littéraire	20 sept 2021		-	9 sept 2021							Bilan A20-H21	4
CO	Design de présentation			-	27 oct 2021							Bilan A20-H21	5
CO	Design industriel	27 sept 2021		-	15 sept 2021								6
CO	Design intérieur	7 sept 2021		-	2 sept 2021	9 sept 2021	Budget A21 II					Bilan A20-H21	7
CO	Dessin animé			-								Bilan A20-H21	
CO	Génie mécanique			-									
CO	Graphisme	15 sept 2021		-	13 sept 2021							Bilan A20-H21	8
CO	Histoire et civilisation	15 sept 2021		-	9 sept 2021	30 sept 2021	21 oct 2021					Bilan A20-H21	9
CO	Informatique			-									10
CO	Langues			-									
CO	MA-Céramique			-									
CO	MA-Construction textile			-									
CO	MA-Ébénisterie			-									
CO	MA-Impression textile			-									
CO	MA-Joallerie			-									
CO	MA-Lutherie			-									
CO	MA-Verre			-									
CO	Optimonde	18 oct 2021		-	16 sept 2021							Bilan A20-H21	11
CO	Photographie			-									
CO	PLAC			-									
CO	Sc.Hum. - Innovation sociale	5 oct 2021		-	14 sept 2021								12
CO	Sc.Hum. - Questions internationales	16 sept 2021		-	9 sept 2021								13
CO	Sc.Hum. - Regards sur la personne			-									14
CO	Sciences de la nature	27 sept 2021		-	31 août 2021	14 sept 2021	2 nov 2021					Bilan A20-H21	15
CO	Soins infirmiers			-								Bilan A20-H21	16
CO	Techniques de gestion			-								Bilan A20-H21	17
CO	TÉE			-									
CO	TES			-									
	TIL	27 sept 2021		-	15 sept 2021							Bilan A20-H21	18
CO	Réunion CETIL (Comité exécutif)				22 sept 2021	4 oct 2021	14 oct 2021						
	TTS			-									
TH													
TH	Annyeong from Korea				22 sept 2021							Bilan A20-H21	1
TH	C2V2 (Robotique)	22 sept 2021											2
TH	Club Plein Air CVM											Bilan A20-H21	
TH	Comité Féministe	27 sept 2021			18 oct 2021	8 nov 2021							3
TH	Comité Get smashed											Bilan A20-H21	4
TH	Communauté LGBTQ+				15 sept 2021	21 sept 2021	21 oct 2021						5
TH	EnVIEUXronnement				3 nov 2021							Bilan A20-H21	6
TH	Éthique animale											Bilan A20-H21	
TH	Fonds d'extrême nécessité thématique											Bilan A20-H21	
TH	Gratuit											Bilan A20-H21	
TH	Improvisation	23 sept 2021			22 sept 2021							Bilan A20-H21	7
TH	Interculturel				4 oct 2021	26 oct 2021						Bilan A20-H21	8
TH	Journal étudiant (L'Exilé)	9 sept 2021			6 oct 2021	3 nov 2021							9
TH	Libertad				20 sept 2021	27 sept 2021	18 oct 2021	25 oct 2021	1 nov 2021			Bilan A20-H21	10
TH	Made in Japan	13 sept 2021										Bilan A20-H21	11
TH	Oui-CVM												
TH	Potterville												
TH	Radio du Vieux	15 sept 2021			8 sept 2021	20 sept 2021	21 oct 2021					Bilan A20-H21	12
TH	SAE	15 sept 2021			15 sept 2021	22 sept 2021						Bilan A20-H21	13
TH	Vieux-Dragon	28 sept 2021			Budget Cor.	15 sept 2021						Bilan A20-H21	14
TH													
	Dissous session A21												
	Budget Phase II (T.C. A21-03, 20 octobre 2021)												
	Endormis H21												
	Sans objet												

Présence aux Table de concertation - Automne 2021									
Comités	Session H21					2 premières TC H22			
			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#
COMITÉS DE CONCENTRATION									
Architectures			1	E	E			1	1
Audiovisuel			E	E	0			0	2
Communication			1	1	E			2	3
Création littéraire			0	0	0			0	4
Design de présentation			1	1	1			3	5
Design industriel			0	0	E			0	6
Design intérieur			0	0	0			0	7
Dessin animé									8
Génie mécanique									9
Graphisme			0	E	0			0	10
Histoire et civilisation			0	0	0			0	11
Informatique				0	1			1	12
Langues									13
Optimonde			1	E	0			1	14
Photographie									15
PLAC									16
Sc.Hum. - Innovation sociale			0	0	1			1	17
Sc.Hum. - Questions internationales			0	0	0			0	18
Sc.Hum. - Regards sur la personne			0	0	0			0	19
Sciences de la nature			0	0	0			0	20
Soins infirmiers			1	E	0			1	21
Techniques de gestion			1	1	1			3	22
TÉE									23
TES									24
TIL			E	0	0			0	25
TTS									26
MÉTIERS D'ART									
MA-Construction textile									27
MA-Céramique									28
MA-Ébénisterie									29
MA-Impression textile									30
MA-Joaillerie									31
MA-Lutherie									32
MA-Verre									33
COMITÉS THÉMATIQUES									
Annyeong from Korea			E	0	0			0	34
C2V2 (Robotique)				0	1			1	35
Club Plein Air du CVM					-				36
Comité féministe			0	0	0			0	37
Comité Smash			0	0	0			0	38
Communauté LGBTQ+				0	0			0	39
EnVIEUXronnement			1	1	1			3	40
Éthique animale					-				41
Gratuit									42
Improvisation			0	0	0			0	43
Interculturel				0	E			0	44
Journal L'Exilé			0	0	0			0	45
Libertad			0	0	0			0	46
Made in Japan			0	0	0			0	47
Oui-CVM			0	1	1			2	48
Radio du Vieux			0	0	1			1	49
SAE			0	0	0			0	50
Vieux-Dragon			0	0	0			0	51
Procès-verbaux TC			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#

Présence comptabilisée à la session H-22

	Compte fermé (4 abs)
	Compte dégelé
	Compte gelé (3 abs.)
	2 absences
	1 absence
	Comité non actif H21

* Corrigé
E Excusé
- Comité dissous
ANN Annulé
= Comité inexistant